

Conseil Municipal du 5 novembre 2015 à 19 H 30.

Compte rendu

Présents : E. BAHY, R. BAZIN, M. BEAUFREZ, A. FESSLER, L. GOTTI, H. GRISEY, JP GRUEBER, N. IRENEE, A. ISBLED, M. KROMER, M.A. MANIER, J. PETITJEAN, C. PHILIPPON, S. SANNER.

Excusée : M. HAMELIN

Secrétaire de séance : Hervé GRISEY

Monsieur Le Maire demande de retirer de l'ordre du jour la question 3.2 « mise à disposition de personnel à la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien » et sollicite l'ajout d'une question « Modification des modalités de remboursement de la climatisation au cabinet vétérinaire ». Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Délibération n°72/2015

1. Désignation secrétaire de séance : Monsieur Hervé GRISEY est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Délibération n°73/2015

2. Modification des modalités de remboursement de la fourniture et pose de la climatisation au Cabinet Vétérinaire : Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de modifier les modalités de remboursement de Monsieur SAPY, à raison de 356,35 € par mois pendant un an (du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016), pour la pose et la fourniture de la climatisation au cabinet vétérinaire, au lieu du paiement de 4 276,14 € en une seule fois.

Délibération n°74/2015

3. Approbation du procès-verbal de la séance précédente : Les procès-verbaux des séances du 31 juillet 2015 et du 21 septembre 2015 sont adoptés à l'unanimité.

Délibération n°75/2015

4. Convention de servitude avec ERDF : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer une convention de servitude pour installer un poste de transformation électrique, Rue des Cités, section AC n°429.

Le transformateur en béton sera démolí l'an prochain. Les travaux de l'entreprise VIGILEC ont été réceptionnés mais quelques reprises « d'anomalies » sont à prévoir.

ERDF fera ses raccordements courant novembre 2015. Les mats des candélabres sont disponibles mais ceux-ci seront posés en début d'année prochaine, ainsi que le raccordement France Telecom.

Délibération n°76/2015

5. Adhésion Pôle Métropolitain : le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'adhésion de la Communauté de Communes au Pôle Métropolitain.

Le but de ce pôle métropolitain est d'avoir dans le nord territoire de la future région un pôle économique important.

Délibération n°77/2015

6. Avis de la Commission d'appel d'offre : couverture Forge Musée : le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine la décision de retenir l'entreprise SARL MOREL, pour réaliser les travaux de couverture du bâtiment municipal abritant le Musée de la Forge, d'un montant de 21 624,38 € HT soit 25 949,26 € TTC.

Subvention de la Région pour la Forge-Musée sur l'ensemble des programmes de travaux (monuments historiques) d'un montant de 20 479,23 €.

Délibération n°78/2015

7. PLU : Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de réviser le Plan Local d'Urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé le 3 mai 2010. Un commissaire enquêteur sera nommé et plusieurs réunions seront organisées.

Prévoir un appel d'offre pour retenir un bureau d'études pour cette révision du PLU.

Délibération n°79/2015

8. Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : Le Conseil Municipal à l'unanimité, émet un avis négatif sur le projet préfectoral de schéma départemental de coopération intercommunale.

Le 12 septembre 2015, le Préfet a fait une proposition de redécoupage des EPCI avec 3 nouvelles Communautés de Communes pour le Territoire de Belfort avec : conservation de la CCST en l'état ; le regroupement de la CAB et de la CCTB ; et enfin le regroupement dans le nord du département de la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien et de la

Communauté de Communes de la Haute Savoureuse.

Une nouvelle proposition, émanant des trois présidents de la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien, de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse et de la Communauté de Communes du Tilleul a été faite pour fusionner ces trois communautés. Le conseil municipal à l'unanimité soutient cette proposition.

Délibération n°80/2015

9. Mise en place des critères du Centre de Gestion pour l'entretien individuel : Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité les critères définis par le Centre de Gestion dans le cadre de l'entretien individuel annuel.

Délibération n°81/2015

10. Suppression d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe et création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la suppression d'un poste d'agent technique 2^{ème} classe et la création d'un poste d'agent technique 1^{ère} classe afin de tenir compte de l'avancement du personnel.

Délibération n°82/2015

11. Rétrocession d'une partie d'une parcelle : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de rétrocéder à Monsieur Chambelland, sis Rue de la Chayère, une parcelle afin que le propriétaire puisse être en conformité car depuis 30 ans le bâtiment est construit partiellement sur un terrain communal, section C n°58.

12. Questions Diverses :

12.1 – Élections Régionales : Élaboration des tableaux de permanences pour les 6 et 13 décembre 2015.

13. Informations diverses :

13.1 – Prix des villes et villages fleuris : la commune conserve sa 3^{ème} fleur, la sécheresse n'a pas impacté le fleurissement. Subvention de 150 € par la Région. Elle a reçu le 2^{ème} prix des villes et villages fleuris interdépartementaux pour les communes de moins de 2000 habitants et la commune a eu en lot un hortensia à feuille de chêne.

13.2 – Elections du Conseil Municipal Enfants les 3 et 10 décembre 2015.

13.3 – Remise des prix pour les habitants HLM ainsi que les personnes primées le samedi 5 décembre 2015 à 10h.

13.4 – Colis de Noel : ils seront préparés le vendredi 18 décembre 2015 à 9h et distribués le samedi 19 décembre

13.5 – Bourse aux jouets : le 14 novembre 2015.

13.6 – Participation de la population pour les décorations de Noël. Il est fait appel aux bénévoles

13.7 – La Commune organisera avec le comité des fêtes une conférence sur le climat pendant la (COP 21). Elle se déroulera le 11 décembre à 20h30 à l'EISCAE.

13.8 – Mutualisation des moyens pour les peintures routières et sur le point à temps. Aucun travaux n'a été réalisé, en 2015, car il n'y avait pas de gros dégâts. Prévoir en avril mai 2016 de refaire la peinture de certains passages piétons.

13.9 – Lame de déneigement sera montée mardi 17 novembre 2015.

13.20 – Entretien des rivières : contacter la police de l'eau

14.20 – Information sur Piscine : La presse ayant rapporté les difficultés rencontrées à la piscine une information a été donnée sur le sujet. Les élus de la piscine ont été surpris par la grève aussi une réunion du bureau de la piscine et des entretiens avec le personnel ont eu lieu pour discuter des problèmes. Aujourd'hui, le dialogue est rétabli mais il est impératif de réaliser des économies. La sécurité de la Piscine n'est absolument pas en cause et le budget de la Piscine devrait être équilibré pour la période 2016-2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.

Le Maire,
René BAZIN.

